

Rapport final d'activités

Micro-projet

**« Pour le plaisir d'apprendre à l'école de
Ndem »**

Fiche de synthèse

Nom de l'organisation

Association SOLIDARITE NDEM FRANCE

Nom du Représentant légal de l'organisation

Hélène GERAULT

Titre du projet

Pour le plaisir d'apprendre à l'école de Ndem

Localisation du micro-projet



Sénégal, Région de Diourbel,
Département de Bambey, Commune
rurale de Ngogom, village de Ndem

Nombre de bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les 299 élèves et les 7 enseignants de l'école.

Objectif

Les objectifs visés sont :

- une amélioration primordiale des locaux utilisés à l'école,
- l'amélioration des conditions de vie pour les élèves.

Le projet initial avait un objectif plus large (notamment la sécurisation de la réfection du mur d'enceinte). En juillet 2018, n'ayant pas obtenu la subvention souhaitée auprès de l'AMP, nous avons retenu l'objectif prioritaire ci-dessus. Cette modification a fait l'objet de la lettre envoyée à l'YCID le 3 juillet 2018 (voir annexe 1)

Résultats attendus

Avoir des salles de classes et des blocs sanitaires rénovés disponibles pour l'année scolaire 2018/2019

La redéfinition du projet et sa mise en place (le pilotage a dû finalement être confié au maire de la Commune de Ngogom dont dépend Ndem), ont conduit à un retard dans l'engagement des travaux (21 novembre 2018 au lieu de juillet 2018). La fin des travaux a eu lieu le 22 décembre 2018 et non à la rentrée scolaire.

Activités à mener

Réfection des 6 salles de classe (dalle, carrelage, peinture et électrification)

Construction d'un nouveau bloc de 2 toilettes, réhabilitation de l'ancien bloc de 4 toilettes inutilisables et réfection du bloc urinoir

Réfection du réseau électrique desservant les espaces refaits

Sans modification des devis, l'entreprise a, en plus, réalisé la réfection du bureau du Directeur ainsi que la plomberie des blocs sanitaires. De ce fait, nous avons accepté que l'achat de la boîte à pharmacie soit retiré du projet.

Nature et date de la restitution en Yvelines

Intervention dans une école de Plaisir prévue début février

Budget du projet (en euros)

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses éligibles	14 817	Apport du demandeur	9 335
Dépenses éligibles à l'avance remboursable	-	Ressources du partenaire local	-
Dépenses locales non éligibles	-	Partenaires financiers en France	-
Dépenses Yvelines	500	Partenaires financiers à l'étranger	-
Frais de structure (2%)	296	YCID	6 723
Dépenses imprévues (3%)	445	<i>Dont Aide principale</i>	<i>6 223</i>
		<i>Dont Aide "restitution"</i>	<i>500</i>
TOTAL	16 058	TOTAL	16 058

Ce budget est conforme au budget prévisionnel qui avait été précisé dans la lettre de modification du projet du 3 juillet 2018 (annexe 1).

Rappel du projet

Contexte

Le **village de Ndem** se situe dans la zone sahélienne du Sénégal à 120 km à l'est de Dakar. Cette région située dans la zone arachidière, est à vocation agricole. Le peuplement de la contrée est de ce fait, important. Cette population est jeune (57% a moins de 20 ans) et en augmentation rapide (+2,88%/an).

Une association, devenue « **l'ONG des villageois de Ndem** » (statut juridique sénégalais) mène depuis plusieurs décennies une politique de développement local très cohérente. Elle a pu ainsi réaliser, entre autres, deux forages hydrauliques, un poste de santé, une case des tout-petits, l'école primaire, le collège, un centre d'artisanat et, il y a deux ans, un enclos de maraîchage agroécologique et un atelier de transformation des produits maraîchers.

L'association **Solidarité Ndem France, associée à plusieurs de ces réalisations**, a mené en 2017 un projet de réhabilitation et d'extension du collège. Ce projet s'est achevé de manière tout à fait satisfaisante.

Besoin identifié

Il s'agit de rénover maintenant l'école élémentaire de Ndem.

Construite dans les années 1980's, devenue école publique en 1993, cette école est à présent largement dégradée.

Les salles sont vétustes et souillées. Le sol comporte des trous où apparaissent les fers à béton. Enfin les blocs sanitaires sont insuffisants et dégradés, ne séparent pas les filles et les garçons et sont, pour certains, inutilisables.

D'autres besoins sont identifiés. Ainsi le mur de clôture est totalement détérioré, ne protégeant plus des animaux qui entrent librement. Mais pour des raisons de ressources insuffisantes (subvention AMP non obtenu), ces besoins ont dû être sortis du projet.

Objectif général

Les objectifs prioritaires visés sont donc :

- une amélioration primordiale des locaux utilisés à l'école,
- l'amélioration des conditions sanitaires pour les élèves dans l'établissement scolaire.

Historique du projet

SNF a fait le constat d'une grande dégradation de l'école élémentaire, conjointement avec l'ONG lors de notre dernière mission à Ndem en janvier 2018.

Un diagnostic a donc été demandé au Directeur de l'école, responsable local du Ministère de l'Education Nationale. Le diagnostic établi résulte d'une consultation des bénéficiaires potentiels (le corps enseignant, les parents d'élèves, l'ONG). Il a fait l'objet d'un premier document de projet.

La définition et le montage du projet ont été menés dans le but de s'assurer des autorisations institutionnelles requises :

- l'Inspection d'Académie de Djourbel
- la Commune de Ngogom dont dépend l'école élémentaire

L'organisation du projet est définie dans une convention de projet liant :

- l'Académie par son responsable, le Directeur de l'école,
- la Commune de Ngogom,
- l'ONG, qui sera l'Assistant au Maître d'Ouvrage et le partenaire local de SNF,
- l'association SNF, qui sera pilote du projet en France, contribuant au financement du projet et assumant la responsabilité des engagements pris avec les bailleurs de fonds recherchés.

Le pilotage local a finalement été confié au maire de la Commune de Ngogom pour assurer le choix des besoins prioritaires et pour désigner l'entreprise retenue.

Bénéficiaires finaux

Bénéficiaires directs

Les 306 bénéficiaires directs sont :

-les 299 élèves

-les 7 enseignants de l'école

auxquels il faudrait rajouter les jeunes enfants qui viendront plus tard dans cet établissement et qui en auront dès maintenant une image plus positive.

Bénéficiaires indirects

Les 500 bénéficiaires indirects sont les parents d'élèves, qui seront rassurés sur les conditions de vie à l'école (salles de classe, conditions sanitaires)

Implication des bénéficiaires

Le projet a fait l'objet d'un diagnostic et d'une concertation menés sous l'égide du Directeur dans le cadre du Comité de Gestion de l'Ecole. Les bénéficiaires ont donc été impliqués dans la préparation du projet par la concertation menée par le Directeur.

Calendrier global

Initialement du 15/07/2018 au 31/12/2018, les travaux relatifs aux salles de classe devant se dérouler pendant les vacances scolaires de l'été.

Activités

Réfection des salles de classe

Il s'agit de réagréer les dalles des 6 salles de classe et de poser un carrelage avec plinthes le long des murs. Ces salles ont ensuite été repeintes.

Enfin, l'ensemble des 6 locaux de l'espace scolaire font l'objet d'un ravalement avec pose d'une peinture extérieure.

Résultat attendu

Les salles de classe sont propres, avec un sol stabilisé, aménageables, peintes et utilisables pour les cours scolaires.

Le procès-verbal de réception finale atteste de la finition et de la qualité de la réalisation.

Moyens humains

L'ensemble des travaux de maçonnerie, de carrelage et de peintures sont réalisés par l'entreprise Darou Salam.

Calendrier

Prévu du 15/07/2018 au 30/09/2018. Suite au retard mentionné en deuxième partie, les travaux se sont déroulés entre le 24 novembre et le 21 décembre 2018.

Indicateurs de suivi qualitatif et quantitatif

Les salles de classe sont aménageables et utilisables pour les cours scolaires.

Blocs sanitaires

Il s'agit de construire un nouveau bloc de 2 toilettes, de réhabiliter un ancien bloc de 4 toilettes (inutilisables jusque-là) qui sera réservé aux filles, ainsi que la transformation d'un ancien bloc urinoir en 4 toilettes qui sera réservé aux garçons.

Résultat attendu

Les toilettes sont fermées, couvertes et peintes. La récupération des effluents se fait par des fosses conformes aux normes d'assainissement.

Le procès-verbal de réception finale atteste de la finition et de la qualité de la réalisation.

Moyens humains

Les travaux sont effectués par l'entreprise Darou Salam.

Calendrier

Prévu du 15/07/2018 au 30/09/2018. les travaux se sont déroulés entre le 24 novembre et le 21 décembre 2018.

Indicateurs de suivi qualitatif et quantitatif

Les toilettes sont terminées et utilisables (portes verrouillables, points d'eau fonctionnels).

Réfection du réseau électrique

Il s'agit de rénover le réseau électrique desservant les salles de classe refaites conformément à la réglementation.

Résultat attendu

L'établissement scolaire dispose de prises électriques et d'éclairage fonctionnant en toute sécurité. Le procès-verbal de réception finale atteste de la finition et de la qualité de la réalisation.

Moyens humains

Les travaux sont effectués par l'entreprise Darou Salam.

Calendrier

Prévu du 01/09/2018 au 30/09/2018. Les travaux se sont déroulés entre le 20 novembre et le 22 décembre 2018.

Indicateurs de suivi qualitatif et quantitatif

Toutes les prises électriques et les lampes d'éclairage fonctionnent.

Le réseau comporte les protections électriques réglementaires.

Achat de la boîte à pharmacie

Il s'agissait de pourvoir l'école d'une boîte à pharmacie pour effectuer les petits soins en cas de nécessité. Comme expliqué en deuxième partie, nous avons renoncé à cet achat dans le cadre de ce projet.

Partenaires locaux

Partenaire local principal

Ecole élémentaire de Ndeme Meissa

Présentation et expériences du partenaire local

Le projet de réfection de l'école élémentaire de Ndem s'inscrit dans le cadre des projets d'établissement qui donnent l'autonomie aux établissements scolaires d'initier des projets en vue de l'amélioration des conditions d'enseignement, de chercher des partenaires pour leurs réalisations, en parfait accord avec les acteurs institutionnels et les partenaires de l'école.

Ceci se fait sous l'égide de l'Inspection d'Académie qui a la responsabilité de superviser les projets d'investissement de ses installations scolaires.

Répartition des rôles entre le partenaire local et le partenaire français

La convention de partenariat désigne les trois partenaires principaux du projet et définit leurs rôles respectifs. En résumé :

- Le Directeur de l'école élémentaire est le responsable local de l'Inspection d'Académie de Djourbel, propriétaire des installations

- L'ONG des Villageois de Ndem a le rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (suivi technique, coordination avec l'association

SNF, gestion du financement versé par l'association SNF, ...)

- L'association Solidarité Ndem France est le Maître d'Ouvrage en France. A ce titre, elle est l'interlocuteur responsable des organismes de financement en France.

Lorsque les priorités ont dû être redéfinies à la réduction du projet en juin 2018, le maire de la Commune de Ngogom a eu un rôle de médiation, puis a assuré le pilotage des relations avec l'entreprise chargée de la réfection. Il a donc été de fait le chef local du projet.

Partenaire local secondaire

ONG des Villageois de Ndem

Nature du partenaire secondaire

Coopérative

Implication du partenaire secondaire

L'école élémentaire a été créée à l'initiative de l'ONG dans les années 80's. Elle a été reconnue par l'Etat en 1993. Mais l'ONG reste un acteur important dans la gestion de l'école (par exemple pour le fonctionnement de la cantine scolaire). A ce titre, elle est membre du comité de gestion de l'école. L'ONG a une grande expérience de conduite de projet en liaison avec des partenaires locaux et étrangers. Elle est donc apte à être l'interlocutrice de notre association Solidarité Ndem France qui sera le pilote du projet en France.

Pour le projet de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire, l'organisation mise en place est donc dans le droit fil de cette expérience acquise.

Budget initial

Budget prévisionnel du projet (en euros)

DEPENSES	Euros	RECETTES	Euros
Dépenses éligibles	14 817	Apport du demandeur	9 335
Dépenses éligibles à l'avance remboursable	-	Ressources du partenaire local	-
Dépenses locales non éligibles	-	Partenaires financiers en France	-
Dépenses Yvelines	500	Partenaires financiers à l'étranger	-
Frais de structure (2%)	296	YCID	6 723
Dépenses imprévues (3%)	445	<i>Dont Aide principale</i>	<i>6 223</i>
		<i>Dont Aide "restitution"</i>	<i>500</i>
TOTAL	16 058	TOTAL	16 058

Ce budget prévisionnel intègre la réduction du projet décidée en juin 2018 et qui a fait l'objet de la lettre de modification du projet du 3 juillet 2018 (annexe 1). Cette lettre détaille les dépenses éligibles prévues.

Déroulement du projet :

Déroulement :

Le Projet a été exécuté dans un délai de 4 semaines du 24 novembre au 21 décembre 2018. Les différents corps de métiers impliqués ont travaillé en même temps.

- Réfection des 6 salles de classe (dalle, carrelage, peinture et électrification)
- Construction d'un nouveau bloc de 2 toilettes, réhabilitation de l'ancien bloc de 4 toilettes et réfection du bloc urinoir (transformé en toilettes hermétiquement fermées)
- Réfection du réseau électrique desservant les espaces refaits

L'optimisation des ressources par l'entreprise a permis, en plus des travaux initialement retenus, de procéder à :

- Réfection de la plomberie (reprise et extension de la tuyauterie, installation d'une dizaine de robinets)
- Réfection du bureau du Directeur qui se situait dans le même bâtiment que deux des salles de classe

Résultats attendus :

L'école élémentaire a été réhabilitée et dispose à la fin des travaux :

- d'infrastructures rénovées (6 salles de classe, 10 box de toilettes, bureau du Directeur)
- de nouvelles installations électriques et en plomberie.

Autoévaluation :

points satisfaisants :

Les conditions d'enseignement – apprentissages sont nettement améliorées, de même que l'hygiène avec la mise à disposition de plus de toilettes, permettant la séparation filles /garçons.

L'accès à l'eau y est total. Le carrelage des sanitaires permet un entretien plus facile.

En plus des 6 salles de classes retenues dans le projet, la réhabilitation du Bureau du Directeur de même que le magasin en annexe, ce qui contribue énormément à une meilleure conservation des manuels et autres matériels scolaires longtemps exposés aux termites.

points non satisfaisants :

Le manque de financement nous a amené à réduire l'ampleur du projet. En particulier, le mur de clôture très délabré n'a pu être reconstruit du fait de contraintes de financement. Son état actuel installe l'insécurité dans l'espace scolaire, en plus de donner une image d'inachevée dans la réhabilitation globale.

points qui auraient pu être traités autrement avec le recul :

Le local stockant les ingrédients pour la cantine aurait pu être pris en compte dans les travaux dans les aspects suivants : carrelage, peinture, et installation d'une porte d'entrée.

Activité de restitution dans les Yvelines :

La restitution se fera par une intervention dans une école primaire de Plaisir, qui envisage de nouer un partenariat avec celle de Ndem. Elle est prévue début février.

Compte final du projet

Le projet a fait l'objet d'un Marché des Travaux qui définit les modalités de paiement de l'entreprise (voir annexe 1). Toutes les dépenses ont été réalisées dans ce cadre contractuel.

En plus des travaux prévus et sans modification du montant total du marché, l'entreprise a réalisé :

- la réfection du bureau du Directeur, situé entre 2 salles de classes rénovées,
- la plomberie relative aux points d'eau installés dans les sanitaires.

En contrepartie, il a été accepté que l'entreprise ne procède pas à l'achat de la boîte à pharmacie. En effet, le poste de santé de Ndem se situe à peu de distance de l'école.

Un état récapitulatif des travaux a été établi par l'entreprise, joint en annexe 4. Il montre que l'entreprise a globalement effectué des travaux complémentaires, pour un montant dépassant de 75 € environ celui qui a été réglé au titre du Marché.

Termes de paiement	Pourcentage	Montants en Fcfa	Montants en euros
Bordereau 1 ^{er} versement	51,49 %	5 005 000	
Bordereau 2 ^{ème} versement	48,51 %	4 714 620	
Total		9 719 620	14 670

Le taux de change euro/ Fcfa a baissé entre la période d'établissement du budget prévisionnel (total de 14 817 €) et celle de la fin du projet (total de 14 670 €).

Conclusion

Le projet proposé répond aux priorités essentielles pour les élèves de la zone.

Pour des raisons budgétaires nous n'avons pu procéder à la réfection du mur d'enceinte et du local de la cantine scolaire, ni au ravalement des locaux ne faisant pas l'objet d'une réfection. Il était envisagé aussi d'installer une activité de maraîchage dans un but pédagogique (micro-jardinage) de sensibilisation à l'agro-écologie, en liaison avec le Jardin Faune-Flore développé par l'ONG et destiné principalement à un public scolaire. Cela sera réalisé plus tard.

Nous savons que d'autres besoins existent aussi tels que :

- l'acquisition d'une photocopieuse
- l'acquisition d'une connexion internet et de moyens informatiques
- des fournitures scolaires et sportives.

L'utilisation de ces équipements implique cependant que l'établissement ait des ressources suffisantes pour les utiliser. Des dispositions spécifiques devront être recherchées pour cela.

Un nouveau projet s'avère donc nécessaire dont la priorité sera la sécurisation de l'espace par la réfection du mur d'enceinte.

Une évaluation précise des besoins devra être menée. Nous pensons en particulier à l'augmentation prévisible des effectifs qui risque de générer de nouveaux besoins.

Annexes

annexe 1 :

- . Lettre de modification du projet du 3 juillet 2018
- . Marché de travaux
- . Plan de l'école
- . Compte-rendu lancement des travaux
- . Ordre de service entreprise
- . PV de réception finale

annexe 2 : Rapport photo

- . Avant réalisation
- . Pendant la réalisation
- . Après réalisation

annexe 3 :

fichier excel retraçant le budget prévisionnel et le compte final du projet (fichier remis par YCID au démarrage du projet) ;

annexe 4 :

- . Bordereau 1^{er} versement
- . Bordereau 2^{ème} versement
- . Etat récapitulatif des travaux
- . Facture définitive